



Contrat entre propriétaire et le rénovateur du bien

Par **kevinperrin**, le **28/11/2014** à **13:49**

Bonjour,

je souhaite rénover la grange de mes parents afin de pouvoir y habiter. Toutefois mes parents souhaitent en rester les propriétaires.

C'est pourquoi j'aimerais savoir s'il existe un contrat entre les propriétaire et la personne qui rénove afin que celui-ci soit assurer à hauteur du montant investit, ainsi si mes parents souhaite récupérer la grange ils devront racheter le montant des travaux.

de plus si ma copine investit aussi dans le projet il faudra un contrat qui attestant de son montant investit ainsi si nous nous séparons elle ne pourra réclamer autre chose que le montant qu'elle a investit

Merci d'avance